

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/010

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 27

SÉANCE EN DATE DU 02 JUIN 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 3.4 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Le conseil municipal,

Après que Monsieur le maire a demandé si d'autres conseillers municipaux souhaitent être candidat,

Aucune autre candidature n'étant déclarée,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix,

Désigne comme suit les membres de la Commission de la Culture et du Patrimoine :

1. BERGANTZ Gérard
2. RIFF Alain
3. BECHER Mélanie
4. CLOP Gabriel
5. UCMAN Zeynep
6. FOLNY Anne
7. JECHOUX Arnaud
8. STOCK Marie Thérèse

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 03 juin 2020

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 03 juin 2020
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT